Le comptoir suisse

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France**

Band (Jahr): **- (1922)**

Heft 26

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

tries d'exportation, c'est de réduire les charges fiscales énormes qu'elles subissent, de hâter la baisse du coût de la vie et d'établir avec d'autres pays des rapports douaniers favorables et réguliers.

LE COMPTOIR SUISSE

Le Comptoir suisse des Industries alimentaires et agricoles semble obtenir un succès allant d'année en année en augmentant. Les résultats commerciaux ont été suffisants pour engager la plupart des participants à renouveler leur engagement pour le prochain Comptoir qui aura lieu à Lausanne du 9 au 24 septembre 1922. Les nouveaux adhérents sont nombreux, de sorte que le nombre total des participants sera de beaucoup supérieur à celui de l'an dernier.

Comme pour la Foire de Bâle, la participation au Comptoir est nationale ; elle est réservée aux maisons suisses pour des produits suisses ou manufacturés en Suisse. Cependant certains produits non suisses, mais indispensables à la production et à l'économie nationale et que le marché suisse ne livre pas ou de façon insuffisante, peuvent également être acceptés. C'est le cas notamment pour les engrais, aliments pour bétail, diverses machines pour l'industrie laitière, etc., dans ces cas-là, l'origine du produit doit être clairement et visiblement indiquée.

Le Comptoir comporte deux divisions principales : l'*Alimentation* et l'*Agriculture*, qui se subdivisent en 17 groupes, dont les principaux sont : les Produits alimentaires ; Conservation, emballage, etc..., des aliments ; Préparation et consommation des aliments ; l'Industrie hôtelière ; les Tabacs ; les Produits agricoles ; les Machines agricoles ; les Produits chimiques ; l'Elevage du bétail ; les Cuirs et Industries du cuir ; la Chasse, Pêche, Apiculture, Aviculture, etc... ; les Bois ; les Constructions et habitations rurales.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

Cette exposition aura lieu à Genève, dans le Palais Electoral, du 11 au 21 mai 1923, avec l'appui des grandes fédérations photographiques de la Suisse et autres groupes de photographes de notre pays.

Elle comprendra trois sections distinctes :

1. — Une section de photographes professionnels ;

2. — Une section de photographes amateurs ;

3. — Une section des anciens professionnels patrons et employés, et employés professionnels actuellement en activité.

Les participants des sections 2 et 3 seront seuls admis aux concours (concours de section et concours individuels).

Indépendamment de cette Exposition nationale de Photographie, une Exposition internationale d'appareils et de produits photographiques aura lieu sur les galeries du premier étage du Palais Electoral. Il sera organisé d'autre part, dans la salle de réception du Conseil d'Etat, une Exposition rétrospective et une Exposition qui comprendra tout ce qui a trait à la photographie scientifique, documentaire et judiciaire.

Pour tous renseignements s'adresser à M. P. Rudhart, directeur général de l'Exposition nationale suisse de Photographie, à Genève.

CHEMINS DE FER FÉDÉRAUX SUISSES

L'Agence officielle des Chemins de fer fédéraux, 20, rue Lafayette, à Paris, nous avise que depuis le 1er juin dernier les C. F. F. délivrent de nouveau les Abonnements généraux d'une validité de 15 à 30 jours, aux conditions suivantes :

	1re cl.	2e cl.	3e cl.
Validité 15 jours..	210 fr.	160 fr.	105 fr.
— 30 jours..	345 —	260 —	175 —

sans surtaxe pour l'utilisation des trains directs. Il est perçu 2 francs pour frais de confection de la carte d'abonnement ; en outre un dépôt de 10 francs doit être consigné au moment de la livraison; il est remboursé si l'abonnement périmé est restitué dans les délais prescrits.

Les C. F. F. ont également repris l'émission des billets combinables pour voyages à l'intérieur de la Suisse. Ces billets sont établis au gré des voyageurs ; leur durée de validité est de 45 jours. Les enfants de 4 à 12 ans paient demi-place. Consignation de 2 francs. Réduction environ 20 % sur le prix normal des billets.

De leur côté, les Grands Réseaux français émettent des billets aller et retour dits de famille qui accordent une notable réduction aux familles de 3 personnes ou plus voyageant ensemble.

Enfin, l'émission des billets combinables internationaux a aussi été reprise ; ces billets, établis au gré du voyageur, comprennent les réseaux français, suisses, italiens, belges, hollandais et anglais. Ils comportent une réduction de 20 % sur les trajets suisses.